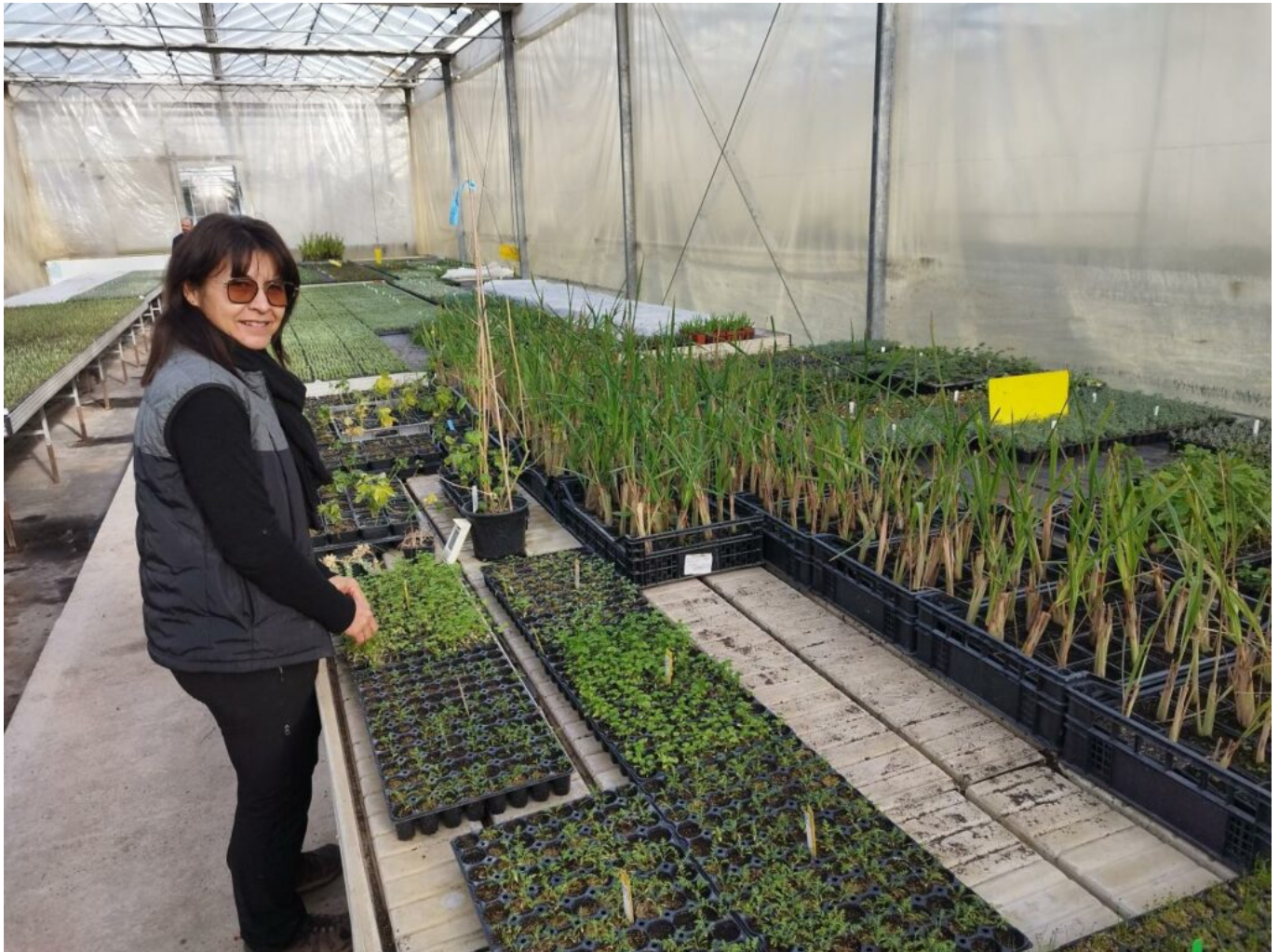


# Duplan de Provence : l'art du jeune plant



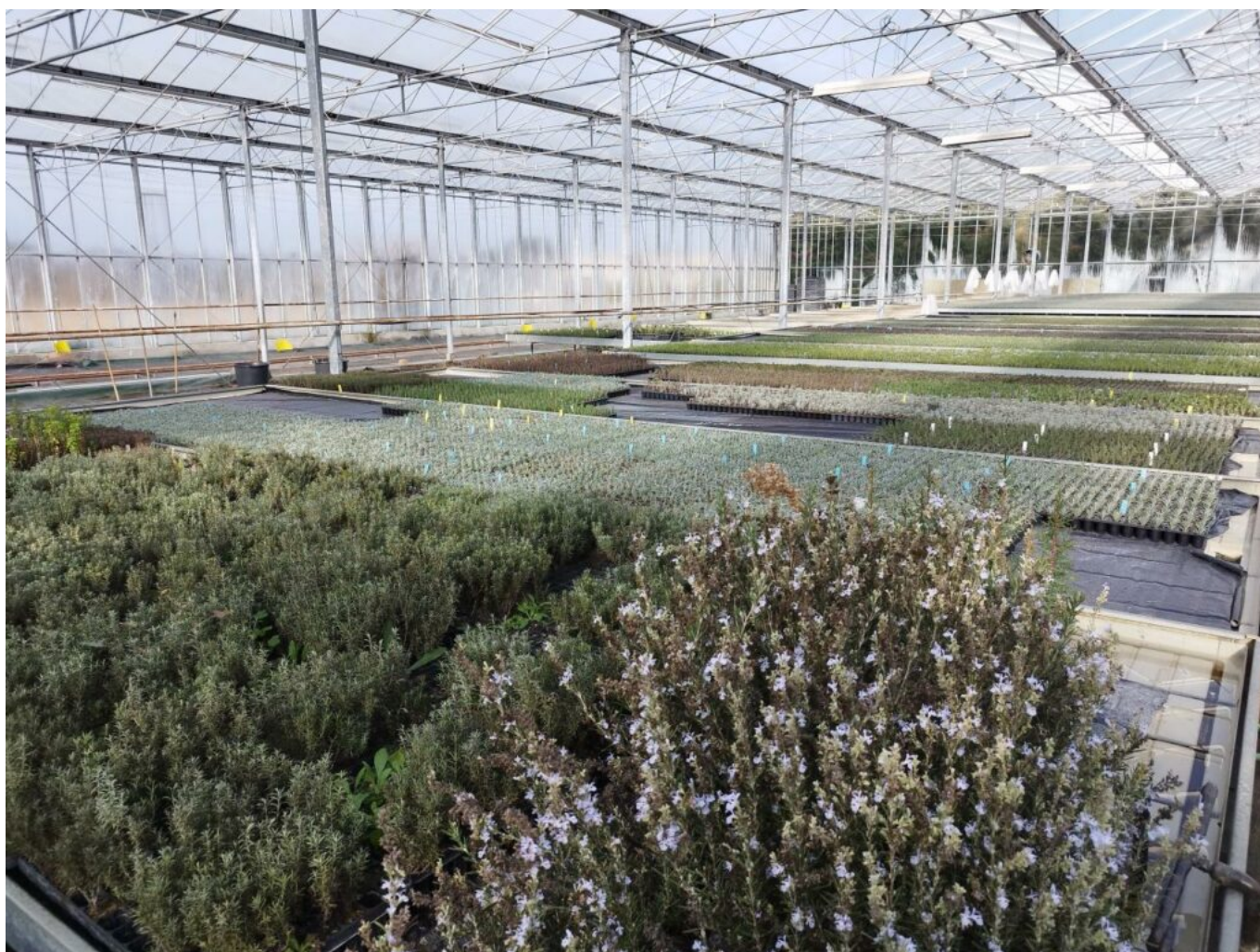
**Sylvie Duplan et Yannick Ducamp sont des spécialistes de l'horticulture. Leur domaine est la production de jeunes plants, en semis ou en boutures. Ils ont une grande passion et ont fait évoluer leur entreprise depuis 10 ans. Ils viennent de céder à deux jeunes entrepreneurs deux de leurs pôles d'activité.**

« En 2006, j'ai rencontré l'entreprise Maisonneuve située à Carpentras-Serres. Un an plus tard, j'ai eu l'opportunité de reprendre son activité, à savoir du bouturage de plantes méditerranéennes, aromatiques et vivaces. J'ai poursuivi cette affaire et gardé sa clientèle sur toute la région Paca. En 2015, j'ai rencontré Yannick Ducamp qui travaillait chez mon fournisseur de boutures coupées. Nous avons décidé de vivre ensemble et de créer notre entreprise », explique Sylvie Duplan.

Ecrit par Olivier Muselet le 3 février 2026

## Transfert de l'activité

En 2016, une opportunité se présente avec l'achat de serres situées sur la route d'Aubignan. 5 000 m<sup>2</sup> de serres à tomates sont ainsi disponibles. Les deux chefs d'entreprise font des travaux de transformation pour leur métier principal qui est le développement de Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales, grâce au clonage. Ces dernières sont ensuite vendues aux agriculteurs qui les cultivent eux-mêmes pour l'huile essentielle ou l'herboristerie. La livraison se fait sous forme de boutures disposées dans des alvéoles. Toutes les serres sont passées en agriculture biologique.



### Duplan en chiffres :

Chiffre d'affaires 2025 : 260 000 €

Deux saisonniers de janvier à mai et de septembre à décembre

5 000 m<sup>2</sup> de serres et 5 000 m<sup>2</sup> de terrain extérieur

EARL au départ, la société est désormais un GAEC



Ecrit par Olivier Muselet le 3 février 2026

## Quatre activités distinctes

L'EARL Duplan de Provence a précisément quatre activités : la première concerne la production de plants bio aromatiques avec les PPAM, plantes à parfums aromatiques et médicinales, destiné aux agriculteurs qui plantent pour ensuite distiller ou sécher.

La seconde activité concerne la vente d'une large gamme de variétés de plants aromatiques pour des petits clients qui vendent ensuite aux particuliers.

La troisième concerne des plantes vivaces destinées aux jardins. Enfin, la recherche et développement constitue la quatrième activité de l'entreprise. Le travail consiste alors à faire des mises au point de produits pour des groupes à parfums ou encore des entreprises de cosmétiques comme la teinture pour les cheveux, avec des essais sur le site ou ailleurs. L'entreprise travaille ainsi avec [l'entreprise de cosmétique carpentrasienne Novantic](#).

## Un projet d'utiliser les noyaux d'olive

Les charges des entreprises sont beaucoup liées à l'énergie. Il faut en effet chauffer les serres et l'eau circulant en dessous des plants. Une réflexion est actuellement menée pour pouvoir changer le système de chauffage et le remplacer par la combustion de noyaux d'olive.

## Un virage en 2025

« Nous avons trop d'activités pour nous deux. Pour cela, nous avons décidé de céder deux pôles à deux jeunes chefs d'entreprise qui ont été auparavant apprenti et stagiaire au sein de notre structure. » La partie plantes vivaces a ainsi été cédée en janvier 2025 à Piero Addala qui a créé sa micro-entreprise, Vivaces Prod 84. Il a récupéré notre savoir-faire. Il loue à partir de ce début d'année une partie de la serre, après une année de gratuité. Il bénéficie du fichier clients de l'entreprise. « Après une année d'exercice, il a bien réussi avec un beau chiffre d'affaires. Nous continuons bien évidemment à l'accompagner si nécessaire, notamment dans le domaine de l'administratif », explique Sylvie Duplan.

## Une nouvelle venue en 2026

Clara Martin a repris le pôle plants aromatiques petits clients (commandes de moins 1 000€ comme les pépiniéristes ou les horticulteurs) au début de cette année 2026. Sur le même principe que Piero Addala, elle dispose pour cette année de l'outil de travail gratuitement pour lancer son affaire, C'Plants bio. Elle a une gamme de plantes aromatiques très large comme la sauge cassis par exemple. Elle a été stagiaire au sein de l'entreprise avec son bac pro en productions horticoles. Elle vient de lancer son auto-entreprise, en bénéficiant du savoir-faire des deux dirigeants. « Cet exemple de transmission doit lui permettre de développer son activité dans les années à venir. Je m'engage à l'épauler dans tous les domaines, notamment administratifs et commerciaux », explique Sylvie Duplan.

Écrit par Olivier Muselet le 3 février 2026



Clara Martin vient de lancer sa micro-entreprise, C'Plants bio. ©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi